

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à **Hector A. Proulx, Gérant.**

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Ordinations par Son Eminence le Cardinal Taschereau, à la Basilique Notre-Dame de Québec; M. l'abbé Georges Eugène Têtu est le cinquième prêtre dans la famille de feu le Dr Ludger Têtu de la Rivière-Ouelle. —L'église de la Bonne Ste Anne de Beauport déclarée Basilique mineure. —L'Hon. M. H. G. Joly présidera à l'exposition provinciale qui doit avoir lieu à Québec. —Membres de l'Assemblée Législative de Québec. —Médaille de colonisation offerte aux zéloteurs. —Questions agricoles à l'Assemblée Législative de Québec.

Causerie Agricole : Elevage des bêtes à laine (Suite). —Le métissage.

Sujets divers : Difficulté de prendre un cheval lorsqu'il est au pâturage. —Le poulailler: l'incubation des poules. —Dindes convalescentes. —Confection d'un herbier.

Choses et autres : Le troupeau de bétail Ayrshire sur la ferme-modèle du Collège de Ste Anne. —Une brochure relative à l'élevage des chevaux. —Cercle agricole de St François de Matapédia.

Bibliographie : "Paillette d'or," oeuilletto de petits conseils pour la sanctification et le bonheur de la vie.

Recettes : Moyen de connaître les œufs qui produiront des coqs ou des poules. —Manière de faire du vinaigre de cidre.

A nos abonnés retardataires.—Nous prions instamment ceux qui nous doivent des arrérages pour abonnement à la Gazette des Campagnes de nous les faire parvenir le plus tôt possible. Nous avons grandement besoin de ce qui nous est dû afin de faire honneur à nos propres affaires. Ces arrérages nous sont absolument indispensables pour payer les frais d'impression, de papier, etc., nécessités pour la publication de notre journal. Les deux ou trois piastres que nous recevons actuellement chaque semaine, pour abonnement à la Gazette des Campagnes ne suffisent certainement pas. Ceux qui ont à cœur l'existence de notre journal se feront, sans doute, un devoir de nous payer leur abonnement au plus tôt.

REVUE DE LA SEMAINE

Orations à la Basilique Notre-Dame de Québec — Dimanche dernier, Son Eminence le Cardinal Taschereau a fait les ordinations suivantes à la Basilique Notre-Dame de Québec :

Sous-diaconat : MM. Clovis Arsenault, Stanislas Irénéo Lecours et Patrick O'Reilly;

Diaconat : MM. Pierre Siméon Beaulieu et Joseph Fabien Dumais;

Prêtrise : MM. Pierre Antoine Georges Miville, Louis Magloire Antoine Bacon, Georges Eugène Têtu et Joseph Ulric East.

MM. Bacon, Miville, Têtu, Dumais et Beaulieu sont d'anciens élèves du Collège de Ste-Anne. M. Bacon, fils de feu le Dr Bacon de Montmagny, est le neveu du Rév. M. Chs Bacon, curé de l'Islet.

M. Georges Têtu est le fils cadet de feu le Dr Ludger Têtu de la Rivière Ouelle et le cinquième prêtre de cette famille, ce qui est quelque chose d'inouï dans les annales ecclésiastiques du Canada. Il est frère de Mgr Têtu de l'archevêché, et de MM. les abbés Alphonse et François Têtu, professeurs au Collège de Ste Anne. Un autre de leurs frères, M. l'abbé Ludger Têtu, a trouvé une mort tragique dans les flots du St-Laurent, il y a quelques années. M. l'abbé G. Têtu a dit sa première messe à l'église de Notre-Dame des Victoires, à la basse ville de Québec; il est nommé vicaire à la Basilique Notre-Dame de Québec.

L'église de la Bonne Ste Anne de Beauport déclarée Basilique mineure.—Les journaux de Québec informent que l'église de Ste-Anne de Beauport a été déclarée Basilique mineure par Sa Sainteté Léon XIII. Il y aura, dans la nouvelle Basilique sept autels fixés à l'instar de St-Pierre de Rome. Le Souverain Pontife fera couronner la statue de la Bonne Ste Anne de Beauport, par Son Eminence le Cardinal Taschereau, le 26 juillet jour de la fête patronale.

L'Hon. M. G. H. Joly présidera à l'exposition provinciale de Québec.—Nous apprenons avec plaisir que sur